



Regularisation d'un pere enfant français

Par **yvon**, le **27/09/2009** à **18:55**

Bonjour,

je m'appelle yvon et je suis venu en france illégalement ,donc mon probleme aujourd'hui ses que j'ai eu un enfant avec une alsacienne(française),deux semaines apres la naissance de ma fille je me suis rendu a la prefecture de strasbourg pour demandé la liste des pieces a fournir pour une demande de titre de sejour en tant que pere d'un enfant français apres 30 minute d'attente la liste ma ete donné ,bien apres deux semaine pour reunire tout ses papiers je suis allé a la prefecture déposé mon dossier et en retour il mon donné un coupon mentionant:reçu depot de demande carte de séjour c est tout et ma rien dit d'autre alor moi je ne sais pas quoi faire avc c bout de papier .slvp aidé moi je stress je ne sais pas quoi faire j'ai une famille a nourrire et une maison a payé ma copine ne travail plus et moi je veu travail pour ma famille merci beaucoup de votre attention